

FINALES INDIVIDUELLES AUVERGNE-RHONE-ALPES – CHAMPIONNATS REGIONAUX PAR CATEGORIE Seniors masculins et féminines (Elites)

Article 1 : Les résultats individuels des joueurs seront comptabilisés avec un coefficient de **1,5**.

Article 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les finales régionales individuelles sont ouvertes sur inscription libre à tous les joueurs et joueuses licenciés compétition dans un club de la ligue AURA.

Article 3 : ORGANISATION SPORTIVE

Dimanche : seniors messieurs et dames

Nombre de joueurs par tableau

- le tableau messieurs (Elite) est limité à **32 joueurs**,
- le tableau dames (Elite) est limité à **16 joueuses**

3.1 -QUALIFICATION DES JOUEURS (EUSES)

Pour le tableau masculin, sont qualifiés

- Le champion départemental de chaque comité
- Les joueurs retenus sur la liste d'inscrits d'après leurs points classement mensuels pour compléter le tableau (le dernier paru avant la clôture des listes)

Pour le tableau dames, sont qualifiées les joueuses retenues sur la liste d'inscrites d'après leurs points classement mensuels (le dernier paru avant la clôture des listes)

3.2 - DEROULEMENT

Les formules sont données à titre indicatif et pourront être revues par la commission sportive et le juge-arbitre si le nombre de joueuses/joueurs est insuffisant après la clôture des inscriptions.

- **Messieurs : poules de 4 avec 2 qualifiés, puis tableau à élimination directe.**
- **Dames : poules de 4 avec 2 qualifiées, puis tableau à élimination directe.**
- **Organisation de doubles en tableaux à élimination directe :**
 - **Messieurs 16 paires,**
 - **Dames 8 paires**

Les parties se joueront au meilleur des 5 manches dans toutes les catégories.

Les places 3 et 4 des tableaux ne seront pas jouées.

Les récompenses ne sont remises qu'aux joueurs et joueuses présents et qui devront se présenter en tenue sportive pour la cérémonie des récompenses sur le podium.

FINALES INDIVIDUELLES AUVERGNE-RHONE-ALPES – CHAMPIONNATS REGIONAUX PAR CATEGORIE
-11(Benjamins) –13 (Minimes) – 15 (cadets) – 19 (juniors)
Epreuves qualificatives pour les championnats de France -11,-13,-15 et-19

Article 1 : Les résultats individuels des joueurs seront comptabilisés avec un coefficient de **1,5**.

Article 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les finales régionales individuelles sont ouvertes sur inscription libre à tous les joueurs et joueuses licenciés compétition dans un club de la ligue AURA et **ayant participé au critérium fédéral lors de la saison en cours**.

Article 3 : ORGANISATION SPORTIVE

Les jeunes ne pourront participer qu'à un seul tableau par jour de compétition. La répartition des tableaux sur les 2 journées permet à un jeune de participer à sa catégorie + la catégorie supérieure (s'il est qualifié par ailleurs).

Toutefois la participation dans la catégorie d'origine du joueur est obligatoire

Répartition des tableaux sur chaque journée

Samedi : minimes – juniors garçons et filles

Dimanche : benjamins – cadets garçons et filles

Nombre de joueurs par tableau

- les tableaux par catégories masculins (-19, -15,-13,-11) **sont limités à 24 joueurs**

- les tableaux par catégories filles (-19, -15,-13,-11) **sont limités à 16 joueuses**

3.1 -QUALIFICATION DES JOUEURS (EUSES)

Pour chaque tableau masculin, sont qualifiés

- Le champion départemental de chaque comité.
- Les joueurs retenus sur la liste d'inscrits d'après leurs points classement mensuels pour compléter le tableau (le dernier paru avant la clôture des listes)

Pour chaque tableau filles, sont qualifiées les joueuses retenues sur la liste d'inscrites d'après leurs points classement mensuels (le dernier paru avant la clôture des listes)

3.2 - DEROULEMENT

Les formules sont données à titre indicatif et pourront être revues par la commission sportive et le juge-arbitre si le nombre de joueuses/joueurs est insuffisant après la clôture des inscriptions.

- **Garçons** : poules de 3 avec 2 qualifiés, **puis tableau avec classement intégral pour les places de 1 à 8 afin de qualifier deux joueurs aux championnats de France de la catégorie concernée.**
- **Filles** : poules de 4 avec 3 qualifiées, **barrage entre 2è et 3è de poules en 1/8è de finale, les premières de poules sont directement qualifiées en 1/4 de finale, puis tableau avec classement intégral pour les places de 1 à 8 afin de qualifier deux joueuses aux championnats de France de la catégorie concernée.**
- **Organisation de doubles pour chaque catégorie en tableaux à élimination directe :**
 - **garçons 12 paires,**
 - **filles 8 paires**

Les parties se joueront au meilleur des 5 manches dans toutes les catégories.

Les récompenses ne sont remises qu'aux joueurs et joueuses présents et qui devront se présenter en tenue sportive pour la cérémonie des récompenses sur le podium.